



Règlements pour le Concours d'idées d'entreprise responsable

Édition - Automne 2023

Présenté par

**ENTREPRENEUR
RIAT
LAVAL**

Grandir, d'idées en succès



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

Avec l'appui financier de

BMO  **Banque de Montréal**

Partenaires



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

Chaire de leadership en enseignement
sur le développement de l'esprit
d'entreprendre et de l'entrepreneuriat

Chaire de leadership
en enseignement
sur l'engagement social



EGGENIUS

2degrés°



COOP CARBONE

**MT
LAB**

Description du Concours d'idées d'entreprise responsable

Tout part d'une idée.

Et si cette idée servait à se sentir utile, à trouver des solutions concrètes à des enjeux de société actuels et à vivre l'entrepreneuriat?

Concevoir l'entrepreneuriat comme un vecteur de changement.

Organisé par Entrepreneuriat ULaval en collaboration avec l'Université Laval, le Concours d'idées d'entreprise responsable vise à stimuler l'émergence d'idées novatrices et responsables susceptibles de conduire au démarrage de nouvelles entreprises ou de projets socialement engagés.

Pour participer à ce concours, vous devrez démontrer en quoi votre idée répond au développement durable par sa contribution à l'atteinte d'un ou plusieurs des 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

Zoom sur les ODD

Adoptés en septembre 2015 par 193 pays des Nations Unies, les ODD reposent sur 5 principes importants : un développement humain intégral, un respect de la planète et des écosystèmes, une prospérité juste et équitable, la paix et le développement d'une culture de partenariat mondiale. Déclinés sous 17 objectifs, ces 5 principes s'accompagnent de 169 cibles à atteindre d'ici 2030 et s'adressent à tous types d'acteurs. Ils constituent un cadre universel en matière de responsabilité sociétale des entreprises.

Pour en savoir plus sur les ODD, référez-vous à l'Annexe 1(page 9).

Le concours vous offre l'occasion de définir votre idée d'entreprise par une démarche structurante et de valider son potentiel auprès d'un jury. Il s'agit également d'une belle opportunité de gagner des prix pour faciliter le démarrage de votre projet!

IMPORTANT! Trois prix seront remis pour chacune des quatre catégories suivantes :

1. Entreprise responsable issue de la recherche

Vos travaux de recherche peuvent contribuer à apporter des idées innovantes sur le marché et ainsi améliorer la qualité de vie des sociétés. Cette catégorie comprend donc les idées d'entreprise qui découlent d'une volonté de valoriser ou d'exploiter les résultats d'une recherche scientifique réalisée dans le cadre d'un programme d'études de 2e ou de

3e cycle à l'Université Laval. Votre idée peut aussi être inspirée par vos travaux de recherche sans en découler directement. La composante technologique de votre projet d'entreprise est souhaitable, mais pas obligatoire dans cette catégorie.

Exemple : Vous complétez une maîtrise en physique (avec mémoire) et vous désirez démarrer une entreprise commercialisant un nouveau laser développé dans le cadre de vos recherches, vous êtes dans la bonne catégorie.

Exemple : Vous complétez une maîtrise en sciences sociales (avec mémoire) et vous désirez démarrer une entreprise de services pour répondre aux besoins des personnes qui ont des problèmes de sommeil. Cette entreprise serait basée sur les découvertes effectuées durant votre programme d'études. Vous êtes dans la bonne catégorie.

2. Entreprise responsable et technologique

L'entrepreneuriat technologique se caractérise par l'importance qui est accordée aux nouvelles opportunités d'affaires que représentent les innovations provenant de la science et du génie. L'entrepreneuriat technologique s'intéresse aux innovations technologiques de même qu'aux marchés émergents et aux nouveaux produits que ces innovations permettent de développer. Cette catégorie vise donc les idées d'entreprise responsable à forte composante technologique issue ou non de la recherche réalisée à l'Université. Vous croyez avoir l'idée de génie? À vous de jouer!

Exemple : Vous étudiez en design de produits et vous désirez démarrer une entreprise de fabrication de nouveaux matériaux de construction innovants. Vous êtes dans la bonne catégorie.

3. Entreprise responsable et innovante

L'innovation n'est pas toujours technologique. En effet, on retrouve de l'innovation dans les procédés et au niveau social. Cette catégorie vous permet de soumettre une idée d'entreprise qui propose une nouveauté ou une amélioration notoire d'un produit ou d'un service, qu'il y ait ou non une composante technologique associée à votre projet, qu'il soit ou non issue d'une recherche scientifique.

Exemple : Vous étudiez en administration des affaires et vous désirez démarrer une entreprise qui aura comme mission d'améliorer les compétences numériques des aînés. Vous êtes dans la bonne catégorie.

4. Projet socialement engagé

Vous êtes une personne ou un groupe d'étudiantes et d'étudiants qui se mobilise pour définir et réaliser collectivement un projet visant à organiser une activité, ou à fournir un bien ou un service à votre communauté? Cette catégorie est pour vous!

Admissibilité et modalités de participation

1. Ce concours est réservé exclusivement à la communauté étudiante, aux personnes diplômées et aux membres du personnel de l'Université Laval.
2. Les personnes participantes doivent également être [membres d'Entrepreneuriat ULaval](#) à la date de dépôt de la candidature.
3. Les administrateurs, les gestionnaires, les employés permanents et les bénévoles d'Entrepreneuriat ULaval ne sont pas admissibles.
4. Entrepreneuriat ULaval se réserve le droit de vérifier, accepter ou refuser toute candidature pour des motifs raisonnables (ex. apparence de conflits d'intérêts).
5. Pour être admissible, le projet (ou l'entreprise) ne doit pas être inscrit auprès du Gouvernement du Québec ou du Gouvernement du Canada (incorporation, enregistrement, immatriculation, etc.), et n'avoir effectué aucune transaction commerciale.
6. Un participant ne peut déposer plus d'un projet.
7. **Les dossiers doivent être transmis avant 23 h 59 le vendredi 3 novembre 2023.**
8. Afin de pouvoir recevoir le prix en argent, le candidat ou l'équipe de candidats doit disposer d'un compte bancaire au Canada.

Évaluation des dossiers

1. Les dossiers seront évalués par un jury formé de partenaires et professionnels indépendants d'Entrepreneuriat ULaval. Les décisions du jury sont sans appel.
2. **Seuls les participantes et participants qui seront présents lors du gala du Concours idées d'entreprise responsable peuvent recevoir un prix. Toutefois, les participants peuvent mandater un représentant sur préavis.**

Prix à gagner

1. Les prix à gagner sont attribués selon les critères d'évaluation et la répartition des points (voir page 5). Pour chacune des quatre catégories, trois prix seront remis, pour un total de 12 prix.

1er prix : 500 \$

2e prix : 300 \$

3e prix : 100 \$

De plus, un grand prix spécial sera remis (Coup de cœur BMO - Banque de Montréal) d'un montant de 1 000 \$.

2. Un projet peut recevoir plus d'un prix si ce dernier répond à l'ensemble des critères.
3. Le dévoilement des lauréats aura lieu lors d'un gala en présentiel le 6 décembre 2023 de 17 h à 19 h.
 - a. Présence obligatoire d'au moins un(e) des porteurs du projet afin de réclamer leur prix.
 - b. Les récipiendaires auront l'occasion de prendre la parole (1 minute maximum) lors du gala afin de présenter leur projet.
 - c. Suite au gala, les récipiendaires de prix seront contactés afin de compléter la procédure de virement bancaire.

Confidentialité

1. Le personnel d'Entrepreneuriat ULaval et les membres du jury s'engagent à respecter la confidentialité des dossiers soumis.
2. Entrepreneuriat ULaval se réserve le droit d'utiliser les noms des récipiendaires, les noms des dossiers gagnants et les photos et les vidéos d'identification soumis dans ses communications.

Documents de dépôt de candidature

1. **Une capsule vidéo d'identification durée de 15 secondes** de qualité « téléphone intelligent » et en capture horizontale, qui doit contenir :

Règlements du Concours d'idées d'entreprise responsable – Édition Automne 2023

- a. Votre nom complet;
 - b. Votre faculté de provenance;
 - c. Votre programme d'études;
 - d. Le nom de votre entreprise ou de votre projet;
 - e. Le ou les ODD auxquels votre projet répond.
2. Le document PDF à soumettre est le **document rempli** de la *Matrice du modèle d'affaires responsables pour votre idée d'entreprise*, **ou** la *Matrice des projets engagés* pour un projet de cette catégorie.
- a. Matrice de modèle d'affaires responsable pour votre idée d'entreprise :
 - i. [Matrice du modèle d'affaires responsable](#);
 - ii. Vous pouvez utiliser la [version avec des questions](#) pour vous guider dans la création de votre canevas du modèle d'affaires responsable.
 - b. Matrice des projets engagés pour votre projet engagé :
 - i. [Matrice des projets engagés](#);
 - ii. Vous pouvez utiliser la [version avec des questions](#) pour vous guider dans la création de votre matrice de projets engagés.
3. **Une capsule vidéo de présentation de votre projet de 3 minutes**, de qualité « téléphone intelligent » et en capture horizontale, qui doit contenir :
- a. Présentation sommaire du projet
 - i. Description claire de votre projet en quelques phrases;
 - ii. La catégorie dans laquelle votre idée est soumise;
 - iii. Le ou les objectifs de développement durable de l'ONU que vous ciblez
 - iv. Votre clientèle cible
 - v. Pourquoi votre solution est unique (proposition de valeur)
 - vi. La vision et la mission de votre entreprise.
 - b. Présentation des promotrices et promoteurs du projet
 - i. Votre parcours académique et formation
 - ii. Pourquoi vous êtes la bonne personne pour porter votre projet

Critères d'évaluation et répartition des points

1. Matrice du modèle d'affaires responsable

- a) Mission, vision et valeurs (5 points)
- b) Section - Désirabilité (30 points)
 - i) Segment de clientèle
 - ii) Utilisateurs et bénéficiaires
 - iii) Proposition de valeur
 - iv) Relation avec la clientèle
 - v) Canaux de distribution
- c) Section - Faisabilité (20 points)
 - i) Partenaires-clés et parties prenantes
 - ii) Gouvernance
 - iii) Activités-clés
 - iv) Ressources-clés
- d) Section - Viabilité (20 points)
 - i) Structure de coûts
 - ii) Structure de revenus
 - iii) Retombées négatives
 - iv) Retombées positives

2. Matrice des projets engagés

- a) Raison d'être (5 points)
- b) Section - Désirabilité (30 points)
 - i) Public cible
 - ii) Pérennisation
 - iii) Contribution spécifique
 - iv) Communication
 - v) Mobilisation
- c) Section - Faisabilité (20 points)
 - i) Partenaires
 - ii) Organisation
 - iii) Activités
 - iv) Ressources

- d) Section - Viabilité (20 points)
 - i) Entrées d'argent
 - ii) Sorties d'argent
 - iii) Retombées négatives
 - iv) Retombées positives

3. Capsule vidéo de 3 minutes

- a) Sommaire du projet (10 points)
- b) Présentation des promotrices et promoteurs (10 points)
- c) Comment votre projet répond aux objectifs de développement durable (5 points)

4. Qualité générale du document

Les membres du jury évaluent la qualité générale du document (soin de la langue, lisibilité, etc.) et peuvent enlever jusqu'à 10 points au dossier de candidature pour une qualité jugée insuffisante.

Soutien pour votre dépôt de candidature

- 9. Si vous avez des questions au sujet des modalités du concours, veuillez écrire à eul@eul.ulaval.ca
- 10. Des ressources sont disponibles pour vous aider à remplir votre canevas du modèle d'affaires.
 - a. Voici [une vidéo expliquant chacune des cases du modèle d'affaires](#)
 - b. Voici une [vidéo avec un exemple du modèle d'affaires de Nespresso](#). Malheureusement, cet exemple est seulement en anglais.
 - c. N'oubliez pas que vous avez accès à [ce canevas avec les questions pour vous aider à remplir votre canevas du modèle d'affaires](#).
- 11. Vous souhaitez rejoindre les programmes d'accompagnement d'Entrepreneuriat ULaval afin de travailler activement sur votre projet d'entreprise? Nous vous invitons à vous inscrire à la prochaine [séance d'information : « Entreprendre : par où commencer ? »](#)

ANNEXE 1 : Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies



Objectif 1 : Pas de pauvreté - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.

[En savoir plus sur l'objectif 1.](#)

Objectif 2 : Faim « zéro » - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

[En savoir plus sur l'objectif 2.](#)

Objectif 3 : Bonne santé et bien-être - Permettre à toutes et à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

[En savoir plus sur l'objectif 3.](#)

Objectif 4 : Éducation de qualité - Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

[En savoir plus sur l'objectif 4.](#)

Objectif 5 : Égalité entre les sexes - Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

[En savoir plus sur l'objectif 5.](#)

Objectif 6 : Eau propre et assainissement - Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.

[En savoir plus sur l'objectif 6.](#)

Objectif 7 : Énergie propre et d'un coût abordable - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

[En savoir plus sur l'objectif 7.](#)

Objectif 8 : Travail décent et croissance économique - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour toutes et tous. [En savoir plus sur l'objectif 8.](#)

Objectif 9 : Industrie, innovation et infrastructure - Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

[En savoir plus sur l'objectif 9.](#)

Objectif 10 : Inégalités réduites - Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

[En savoir plus sur l'objectif 10.](#)

Objectif 11 : Villes et communautés durables - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

[En savoir plus sur l'objectif 11.](#)

Objectif 12 : Consommation et production responsables - Établir des modes de consommation et de production durables visant à « faire plus et mieux avec moins ».

[En savoir plus sur l'objectif 12.](#)

Objectif 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

[En savoir plus sur l'objectif 13.](#)

Objectif 14 : Vie aquatique - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

[En savoir plus sur l'objectif 14.](#)

Objectif 15 : Vie terrestre - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

[En savoir plus sur l'objectif 15.](#)

Objectif 16 : Paix, justice et institutions efficaces - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à toutes et à tous.

[Pour en savoir plus sur l'objectif 16.](#)

Objectif 17 : Partenariat pour la réalisation des objectifs - Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.

[En savoir plus sur l'objectif 17.](#)



Entrepreneuriat ULaVal

2305, rue de l'Université, local 1250
Université Laval, Pavillon Maurice-Pollack
Québec QC G1V 0A6
418 656 5883
eul@eul.ulaval.ca